RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté du 13 FEV. 2017

portant approbation d'élections de correspondants associés à l'Académie d'agriculture de France

NOR : AGRS1701820A

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

Vu le décret n° 2014-579 du 4 juin 2014 relatif à l'Académie d'agriculture de France ;

Vu le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2016,

Arrête :

Article 1er

Sont approuvées les élections suivantes à l'Académie d'agriculture de France, en qualité de correspondants associés :

- Section « Forêts et filière bois »
  M. George JERONIMIDIS

- Section « Production animale »
  M. Victor POUOMOGNE

- Section « Sciences humaines et sociales »
  M. Papa Abdoulaye SECK
  M. Nicolaas VAN OPSTAL

- Section « Milieux-êtres vivants »
  M. Hans SCHNYDER

- Section « Sciences de la vie »
  M. Michel GEORGES

- Section « Environnement et territoires »
  M. Edward TOPP

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 13 FEV. 2017

Le ministre de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt,
porte-parole du Gouvernement,

Stéphane LE FOLL